



CHARTRE DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

. Sont déclarés membres du Conseil Municipal Enfant de la Ville de Libourne, d'une part Monsieur Philippe BUISSON, Maire de Libourne, d'autre part, pour un mandat de deux ans non renouvelables les 35 enfants de CM1, CM2, 6ème des établissements scolaires libournais dont les noms suivent:

- | | | |
|----------------------------|--------------------------|----------------------|
| . Anciès AGEDE | . Joaquim DUPONT-FAURIE | . Kenzo MAILLE |
| . Alexis ANDRIEU | . Sixtine FELLONNEAU | . Sarah MILAN |
| . Baptiste AUBERTIN-DILSOT | . Emma FERNANDEZ | . Antonin MONNERET |
| . Jeanne BERGEON | . Alice GARCIA | . Peyo MOUNET |
| . Manon BERNOU | . Mathéo GARNUNG | . May-Lee PANIN |
| . Lukas BILLAUD | . Julie GOMES | . Baptiste PIQUER |
| . Emy BROUSSEAU | . Baptiste JEAN-ALPHONSE | . Adèle REISER |
| . Ewan BUAIN | . Manelle LAAZIZ | . Mélina SAINT-JOURS |
| . Zoé CRAMBERT | . Salomé LE GAL | . Manon SARRAZIN |
| . Chimène DARRIET | . Mattéo LECUYER | . Louanne SCUDELLER |
| . Margot DE MAILLARD | . Marie LUCAS | . Elise THOMAS |
| . Téo DROUET | . Dounia MAATAOUI | |

. Par la création de ce Conseil Municipal Enfant, les adultes se portent garants de la liberté de parole et de choix des Conseillers Municipaux Enfants, ainsi que des moyens de leurs actions, réalisées dans le respect du droit commun et de l'intérêt général sur le budget qu'ils leur allouent et le soutien qu'ils leur accordent.

. Représentants des enfants de leurs écoles, de leurs collèges, de leurs quartiers, les Conseillers Municipaux Enfants s'engagent à être leurs porte-parole auprès des adultes, à recueillir, discuter et défendre leurs idées, à les tenir informés de leurs actions, ainsi qu'à aider les adultes dans les domaines les concernant chaque fois qu'il sera fait appel à eux.

. Cet engagement commun, basé sur un respect et une entraide mutuels, assure aux Conseillers Municipaux Enfants et à ceux qu'ils représentent la qualité de citoyen de leur ville, dans leurs devoirs et dans leurs droits.

Les Conseillers Municipaux Enfants,

Le Maire de Libourne,